



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

Communiqués

Protocole Pass sanitaire **

Défraiement des Arbitres **

Dates Formations et Détections

PROCES VERBAUX

Football à Effectif Réduit **

Organisation des Championnats & Coupes **

Statuts & Règlements **

Futsal **

Calendriers

ANNEXES

Amendes



Egalement Consultable sur notre site internet

<http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/>



TOURNOI DU VAL DE MARNE

22^E TOURNOI INTERNATIONAL U16



ANGLETERRE BELGIQUE FRANCE ITALIE

VENEZ NOMBREUX

MAR. 02/11	JEU. 04/11	SAM. 06/11
ITALIE ANGLETERRE 14H00 - STADE DIDIER PIRON LIMEIL BREVANNES	ANGLETERRE BELGIQUE 14H00 - STADE GABRIEL PÉRI - VITRY SUR SEINE	BELGIQUE ITALIE 14H00 - COMPLEXE SPORTIF "LÉO LAGRANGE" - BONNEUIL SUR MARNE
FRANCE BELGIQUE 16H00 - STADE DOMINIQUE DUVAUCHELLE - CRETEIL	FRANCE ITALIE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF PHILIPPE DIEULEVEULT - PLESSIS TRÉVISE	FRANCE ANGLETERRE 16H00 - COMPLEXE SPORTIF "LÉO LAGRANGE" - BONNEUIL SUR MARNE

ENTRÉE GRATUITE
districtvaldemarne.fff.fr



PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
 PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
 SE LAVER LES MAINS RÉGULIÈREMENT
 MAINTENIR UNE DISTANCIATION SOCIALE



Edition N° 554 du Jeudi 14 Octobre 2021

COMMUNIQUES

INFOS

Tous les **PROCES-VERBAUX** peuvent être consultés sur notre **SITE INTERNET**,
chaque jeudi après-midi : <https://districtvaldemarne.fff.fr>

**Documents & * Procès-Verbaux*

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDÉE ? OUI !

Une licence qui apparaît sur la tablette sous le statut de « Licence Non Validée » est une licence dont la demande a été saisie par le club, via Footclubs, mais que la ligue n'a pas encore traitée.

Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

AVIS AUX CLUBS – REFERENT COVID 19

Afin d'accompagner les clubs et de les aider au mieux dans l'organisation des matches en raison du contexte lié à la pandémie (pass sanitaire, ...),

le District a décidé de réactiver la boîte messagerie spécifique mise en place à l'issue du premier confinement.

Cette adresse messagerie spécifique district94.covid19@gmail.com doit permettre aux clubs de faire remonter les questions, les problématiques, les situations qu'ils rencontrent.

Le District leur apportera le plus rapidement possible les réponses appropriées

éventuellement après consultation des instances ou des experts en charge de ces sujets.

A titre de rappel, merci d'inscrire sur FOOTCLUB référent(e) COVID-19

TIRAGE COUPE DE FRANCE

5^{ème} TOUR du 17/10/21

Equipes	Résultat
17/10/2021	Cachan Asc Co 1 - Versailles 78 Fc 1
17/10/2021	Chatou As 1 - Fontenay Us 1
17/10/2021	Creteil Lusitanos Us 1 - Entente Ssg 1
17/10/2021	Fc 93 Bobigny B. G. 1 - Ivry Us 1
17/10/2021	Charenton Cap 1 - Argenteuil Rc 1
17/10/2021	Salesienne De Paris 1 - Vincennes Co 1
17/10/2021	Deuil Enghien Fc 1 - Lusitanos St Maur 1
17/10/2021	Villejuif U.S. 1 - Trappes E.S. 1

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les Equipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont :

D1

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES : 1 équipe U 18 –une équipe U 16 –une équipe U 14
+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et d’y participer jusqu’à leur terme.

L’engagement d’une équipe dans le championnat U20 peut permettre de compenser l’absence de l’une des trois équipes de jeunes susvisées.

D2

. SENIORS ↔ 2 équipes

. JEUNES ↔ 3 EQUIPES DE JEUNES dont 2 parmi U14, U16, U18. Une équipe U20 peut remplacer la troisième.

+ 2 équipes Foot à effectif réduit (de U8 à U13) (Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines) et y participer jusqu’à leur terme

D3

. SENIORS - 1 équipe

Après deux saisons dans cette division, obligation d’une équipe de jeunes – Filles ou Garçons de U7 à U20

D4

SENIORS : 1 équipe

Pas d’obligation.

11.2 - L’équipe qui entraîne les obligations en termes d’équipes obligatoires est l’équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division ligue ou district.

11.3 – Si une équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou est déclarée forfait général ou est mise hors compétition ou est déclassée pour fraude, l’équipe Séniors du club qui entraîne les obligations est classée dernière de son groupe et est rétrogradée en division inférieure, la saison suivante. Elle est retirée du tableau de classement à la date à laquelle l’équipe masculine obligatoire a déclaré forfait général ou à la date de la rencontre pour laquelle le 3^{ème} forfait de l’équipe masculine obligatoire est enregistré ou à la date de la rencontre pour laquelle une procédure conduisant à la mise hors compétition de l’équipe masculine obligatoire a été ouverte.

Si une telle situation intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés.

Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs non encore disputés sont donnés perdus par pénalité.

Si une telle situation intervient après la fin du championnat auquel participe l’équipe seniors (1) concernée, les points et buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis.

L’équipe mise hors compétition en cours de saison a la possibilité de disputer des rencontres amicales contre les autres équipes de son groupe initialement désignées dans le calendrier de la compétition sous réserve de l’accord de celle-ci. (Hormis déclassé pour fraude).

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Précision suite à la saison blanche :

Sur la durée de validité du cachet mutation

Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.

Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».

Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.

A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.

EXTRAIT DU DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL

Samedi 09 Octobre 2021 à Saint Mandé

Accueil des Clubs par le Président du District, Denis TURCK
et les Membres du Comité de Direction



Nombre de voix de l'Assemblée Générale : 1327

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 9h20

Nombre de clubs présents ou représentés :

* **56 Clubs** représentant : **983 Voix** : ***Quorum largement atteint***

Après ces quelques explications, le Président, **Denis TURCK**, a débuté en respectant l'ordre du jour.
Il excuse les absences de :

Pour la FFF :

- **MM. Noël LE GRAET, Président de la FFF, Vincent NORLOGUES, Président de la LFA**

Pour le Département :

- **Mme Patricia KORCHER LAMBERT, Vice-Présidente - Service ces Sports**

- **M. CAPITANIO Olivier, Président**

Pour la DSDEN et service SDJES :

- **M. Antoine ARKI, Conseiller de la Directrice Académique de l'éducation Nationale, en charge de la Jeunesse, de renforcement et des Sports,**

Pour le CDOS :

- **M. Alain BERTRAND** représentant le Président

Il a remercié pour leur Présence :

- **Mme Marie Christine TERRONI, représentant le Bureau Exécutif de la LFA**

- **M. Jamel SANDJAK, Président de la LPIFF,**

Avant d'entamer son allocution et après avoir remercié la Ville de Saint Mandé et le Président du Club de Saint Mandé FC pour la mise à disposition de la salle du « CRESCO » ce qui a permis que notre Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles et dans le strict respect des règles sanitaires, remerciements également à leurs Bénévoles.

Le Président a ensuite donné la parole à la Maire Adjoint chargé des Sports de Saint Mandé, **Mme Christine SEVESTE** et au Président du FC ST MANDE, **M. Philippe RODRIGUEZ** qui a fait un historique sur son Club.

Le Président de la LPIFF ayant souhaité prendre la parole en fin d'Assemblée Générale.

Les diverses interventions lors de l'Assemblée Générale :

M. Régis ETIENNE, Vice-Président Délégué : Challenge du Fair-Play

M. Patrick DARDENNES, Secrétaire Général : Services Civiques & Site Internet

M. Henri BAQUE, Secrétaire Général Adjoint : La Formation

M. Bruno FOLTIER, Trésorier Général : Bilan au 30 Juin 2021

M. Jean-Pierre MAGGI, Trésorier Général Adjoint : Prévisionnel 2021/2022

M. Driss TAFININE, CTD-DAP : Proposition de modifications du Championnat U13-U14

En ce qui concerne les remises des récompenses :

Mme Estelle BATHENAY, Vice-Président : Médailles aux Dirigeants

M. Denis TURCK, Président : Club et Ville de Saint Mandé

M. Hédi OUDAYA, Technicien du District : E-League94 (Vainqueur et Finaliste)

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Denis TURCK, en complément du rapport moral adressé à tous les Clubs :

Aides aux Clubs au cours de la saison

- ✚ Football Animation (Gratuité : 6 800 €)
- ✚ Remboursement des Coupes du VDM (9 890 €)
- ✚ Fond de solidarité (FFF- Ligue) : Part District 35 000 €)

Crise sanitaire

- ✚ Rappel des obligations : « Pass Sanitaire » à partir de 12 ans, rappel que le rôle de Dirigeant est de faire respecter cette consigne si l'on veut sortir au plus vite de cette pandémie
- ✚ Malgré la crise, la saison 2021-2022 la saison est bien lancée

Programmes de la mandature :

- ✚ Avec la reprise, mettre en place le programme pour lequel le Comité a été élu : **Développer la Communication & Création d'un collège des Présidents & Renforcer la proximité des Clubs & Confirmer la progression du Football Féminin & Augmenter les formations de Dirigeants d'Educateurs et d'Arbitres & Aide à la structuration des Clubs Futsal & Développer les Clubs loisirs et le Sport Handicap**
- ✚ **Une première date du Séminaire des Présidents est d'ores et déjà fixée pour les Associations de moins de 50 licenciés, le Samedi 20 Novembre 2021.**

Football Animation :

- ✚ Force du District : 40% des licenciés
- ✚ Vigilance : attentif à l'organisation de rencontres pirates (championnats et sélections...), car pas d'assurance et responsabilité engagée
- ✚ Championnat U14 (Présentation par Driss TAFININE)

Football Féminin

- ✚ Développement
- ✚ 31 Sections sur les 49 Clubs en Football d'Animation
- ✚ 13 Clubs labélisés
- ✚ Projection 21/22 : plus 6 ou 7 clubs Labels

Services Civiques

- ✚ Augmentation d'année en année (Début : 20, aujourd'hui plus de 60...)
- ✚ 24 clubs concernés
- ✚ 3 Formations gratuites pour les jeunes
- ✚ Présentation de l'ensemble du dispositif par Patrick DARDENNES, Secrétaire Général

Arbitrage :

- ✚ 18 Mois quasiment sans rencontres
- ✚ Difficulté début de saison, pas d'arbitres en U18 D1 (Création du District Parisien -24 Arbitres, non renouvellement de 15 Arbitres et de nombreuses indisponibilités, etc...)
- ✚ Rappel que trop de clubs sont en infraction avec le statut de l'Arbitrage (plus de 20 clubs)

concernés)

- ✚ Demande adressée au Club : Motiver des jeunes pour les sessions à venir
- ✚ 1^{er} session ayant débuté : 15 candidats inscrits

Futsal

- ✚ Allègement des mesures FUTSAL qui avaient été mises en place la saison dernière
- ✚ Aucun match au cours de la saison (18 mois d'arrêt total)
- ✚ Cette saison 20 équipes réparties en 2 Divisions
- ✚ Le développement et la structuration est une des priorités : Retrouver au minimum 24 équipes en Seniors, développer les équipes de jeunes

FMI – Foot à 11

- ✚ 95 % / 96% = Fin de saison 2018 & 2019 (Sans compter le Football d'Animation)
- ✚ Rappel : des formations vont être mise en place

Formations

- ✚ Présentation par Henri BAQUE, Secrétaire Général Adjoint ? des formations qui vont être proposées dans le cadre de l'IR2F et d'autres par la District (FMI / Arbitres Bénévoles)
- ✚ Sondage auprès des Clubs pour définir le créneau le plus adapté pour les Clubs (Retenu samedi matin)

Foot Loisir & Sport Handicap

- ✚ Esprit sans compétition
- ✚ Au District développement : Football en Marchant & Golf Foot
- ✚ Actions menées au District pour le Sport Handicap : « Cécifoot » & Rencontres avec des jeunes en situations de handicap (Association IME : Institut Médico Educatif)
- ✚ Une expérience va être menée pour réunir le public en situation de Handicap avec un public valide (Première expérience prévue avec le Collège Jules Ferry de Joinville)

22^{ème} Tournoi International U16

- ✚ Pas de Tournoi 2020 – Reprise cette année 2021, équipes : Belgique, Angleterre, Italie et France (Semaine du 1^{er} au 6 Novembre 2021).
- ✚ Demande aux Président(e)s d'être vigilant(e)s, (Pédophilie), ce n'est pas de la délation, mais informer afin que des interventions puissent être faites...

• Remerciements & Félicitations :

Merci aux **165** bénévoles du District

Merci au personnel administratif et technique au service des clubs et en osmose avec le Comité de Direction et les Commissions.

Merci aux clubs (qui relaient nos messages)

Merci au Conseil Départemental du Val de Marne et à la DSDEN

Merci à la FFF, à la LFA et à la LPIFF

Merci à la Ville et au Club de Saint Mandé FC

Félicitations au Club de SAINT MANDE FC pour sa participation active au Programme Educatif Fédéral la saison passée : 1^{er} au niveau Départemental et 3^{ème} au Niveau Régional.

Merci pour votre attention,

Bonne saison à tous dans le Fair-Play, le respect et l'amitié,

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ✚ **1- Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire du 17 Octobre 2020 0 Villiers sur Marne**

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimés : **858**

Pour : 100 %

2-Proposition de Modification du Championnat U14

Présentation par Driss TAFININE, CTD-DAP (Constat et proposition)

La proposition est adoptée à la majorité des voix exprimés : **894**

Pour : 71,48 %

Prise d'effet : Saison 2021 & 2022

3-Approbation du Rapport Moral, rédigé par Lili FERREIRA

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : **881**

Pour 100 %

3-Challenge du Fair-Play

Présentation par Régis ETIENNE des modifications proposées

Le rapport moral est adopté à la majorité des voix exprimées : **874**

Pour 73 %

Prise d'effet : Immédiate

4- Approbation du Rapport Financier au 30 Juin 2021

Après intervention du Trésorier Général, Bruno FOLTIER et du Commissaire aux Comptes.

Le Bilan au 30 Juin 2021 est adopté à la majorité des voix exprimées : **893**

Pour : 100 %

5-Budget prévisionnel 2021 & 2022

Après intervention du Trésorier Adjoint, M. Jean Pierre MAGGI et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité des voix exprimées : **923**

Pour : 97,72 %

Les diverses remises :

- **Médailles au titre de Dirigeants de Clubs**
- **Récompense : Vainqueur E-league 94 (Vainqueur et Finaliste)**
- **Trophée + 1 malle pédagogique au Club de St Mandé FC**
- **Malle club de St Mandé 1^{er} au Niveau Départemental : Plan Educatif Fédéral**

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 11h30

L'intégralité du procès-verbal paraîtra ultérieurement

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le District sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.



RAPPEL IMPORTANT **AUX CLUBS et AUX ARBITRES** **SAISON 2021 & 2022**

Le prélèvement aux Clubs et le défraiement des Arbitres par virement reprend cette saison. Il est applicable dès la **1^{ère} journée de Championnat**.

Ce dispositif concerne les championnats où les Arbitres sont désignés chaque semaine par le District :

- **Seniors D1, D2, D3**
- **Féminins D1** (*Les prélèvements débuteront en Octobre*)
- **U18 D1, D2,**
- **U16 D1, D2,**
- **U14 D1, D2, D3**
- **CDM D1**
- **FUTSAL D1 et D2** (*Les prélèvements débuteront en Octobre*)

Un double de la fiche de frais sera à signer par l'arbitre et le Club recevant. Chaque partie conserve un exemplaire comme justificatif.

CLUBS :

Le **1^{er} prélèvement (*)** aux alentours du **25 Septembre 2021**, le même montant sera prélevé chaque mois jusqu'à fin Mai (**soit au total 9 prélèvements**),

le mois de JUIN étant la régularisation par rapport aux désignations réelles de la saison, soit « Remboursement » soit « Prélèvement ».

Merci de bien vérifier la FMI et de nous remonter toutes les Absences des Arbitres

ARBITRES :

A titre indicatif, le virement aux Arbitres s'effectue **aux alentours du 20** de chaque ***mois (1^{er} virement qui sera fait : Octobre 2021)***.

Pour être au plus juste, la vérification de la FMI est impérative à la fin de chaque rencontre par les Clubs et le ou les Arbitre(s).

Attention !!!

Ce dispositif n'intègre pas les rencontres : COUPES et DEMANDES CLUBS
Pour ces matches, les CLUBS doivent régler DIRECTEMENT le jour de la rencontre par chèque le ou les Arbitre(s).



QUI CONTRÔLE LE PASS SANITAIRE ?

- Le contrôle avant match est effectué par le référent covid ou un membre de l'équipe covid de l'équipe « recevant »
 - En aucun cas : l'arbitre ne contrôle les pass sanitaires.
- Seules les personnes ayant une mission essentielle à la rencontre munies du pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la zone vestiaires
- Toutes les personnes circulant dans la zone vestiaires doivent être munies du pass sanitaire et porter un masque

Pour les stades ayant une seule entrée : Le contrôle se fait à l'entrée du Stade.

Pas de Pass Sanitaire = Pas d'entrée dans le stade

Protocole d'organisation des rencontres régionales et départementales

► Le Pass sanitaire, c'est quoi ?

- A ttestation de vaccination complète
- T est PCR ou antigénique de moins de 72h
- Test RT PCR POSITIF Plus de 15j et moins 6 mois
- Certificat de contre indication à la vaccination
- Auto test validé par un professionnel de santé.

► Le contrôle du Pass sanitaire se fait en scannant le QR Code présent sur les documents numériques ou papiers avec les applications « TousAntiCovid Verif » ou « TAC Verif ».

Le contrôle est effectué par le Référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant.

► Le port du masque

Les collectivités locales ou autorités préfectorales, en fonction de la situation sanitaire locale, peuvent être amenées à imposer le port du masque.

► Les animations d'avant match, à la mi temps et d'après match, sont à proscrire.

Les Protocoles d'avant match sont interdits.

► Les acteurs de la rencontre

(Arbitres Dirigeants Joueurs)

Seules les personnes ayant une mission essentielle à l'organisation de la rencontre et munies du Pass sanitaire doivent pouvoir accéder à la Zone vestiaires.

Délégués - Observateurs : Pass sanitaire obligatoire et port du masque.

► Les spectateurs

Le contrôle du Pass Sanitaire doit se faire dans le cadre du nombre de personnes autorisées dans l'enceinte par l'AOP (arrêté d'ouverture au public) à la condition que le stade soit clôturé avec un accès réservé exclusivement à l'accès des spectateurs.

Si ce n'est pas le cas, l'accès du public ne sera pas soumis à la détention du pass sanitaire

► Buvette Restauration

Les buvettes sont autorisées sous réserve du respect des règles de base applicables aux bars (pass sanitaire, distanciation, et boissons individuelles). Le règlement qui s'applique est celui des hôtels, cafés, restaurants (HCR).

► Le report d'une rencontre ne peut être envisagé que dans les deux cas ci dessous :

1. A partir de **4 nouveaux cas positifs** de joueuses/ joueurs **sur 7 jours glissants** (en championnat Futsal, à partir de 3 cas positifs) ;
2. L'ARS impose un **isolement de l'équipe** pour 7 jours.

Coupe de France : aucun report autorisé. L'équipe est sortie de la compétition. Les commissions de gestion des compétitions ont compétence pour juger des reports sur présentation des documents officiels. ■

Ces informations sont une synthèse du protocole que vous pouvez retrouver dans son ensemble à partir du QR code suivant :



Dans le cadre de la régionalisation de la formation professionnelle, la procédure d'inscription aux différents modules de Formations et Certifications est entièrement gérée par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F – LPIFF)



Comment s'inscrire ?



Formation Dirigeant

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
- Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation dirigeant(e)s »
- Consulter « PFFD – Calendrier 2021-2022 » situé en bas de page
- Télécharger « PFFD – Fiche d'inscription » situé en bas de page
- Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France



Formation Initiale d'Arbitre

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
- Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation arbitres »
- Consulter « FIA – Calendrier 2021-2022 » situé en bas de page
- Télécharger « FIA, FIA Futsal - Dossier de candidature » situé en bas de page
- Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France



Formation Educateur

- Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/> ou <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/formations-techniques/>
- Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité
- « Consulter la liste des sessions », en bas de page
- Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter
- Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



Afin de vous accompagner au mieux dans votre processus de formation, d'optimiser votre confort sur notre site à distance de commerces, de maintenir les moments d'échanges et de partage, **le District continuera à vous proposer une offre de restauration à hauteur de 10€/jour.**

Le règlement sera à réaliser le jour même uniquement en chèque ou espèce.

Service formation IR2F
01 85 90 03 70
formations@paris-idf.fff.fr

Service formation District
01 55 96 11 42
formation@districtvaldemarne.fff.fr

PROCESSUS DE DETECTIONS ET DE SELECTIONS
Calendrier prévisionnel



De façon complémentaire à nos rassemblements, des observations de matchs auront lieu directement au sein des clubs.

ATTENTION

Ces observations ne remplacent pas les rassemblements. Pour pouvoir être sélectionné(e)s, les joueuses et joueurs devront répondre aux différentes convocations.

U16G

Mercredi 6 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 13 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 20 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 27 octobre 2021

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 3 novembre 2021

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U15G

Mercredi 6 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 13 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 20 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 27 octobre 2021

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 11 novembre 2021

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14G

Mercredi 23 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Jeudi 24 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Vendredi 25 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 9 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13G

Lundi 25 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Mercredi 26 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Mercredi 27 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Jeudi 28 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Vendredi 29 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*matin ou après-midi*)

Mercredi 17 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 24 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 1 décembre 2021

Si besoin - Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

U15F

Mercredi 13 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 20 octobre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 10 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 17 novembre 2021

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 24 novembre 2021

Centre de Perfectionnement – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 27 novembre 2021

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U14F

Mardi 22 février 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 9 mars 2022

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 23 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 30 mars 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 6 avril 2022

Match Amical – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Mercredi 13 avril 2022

Centre de Perfectionnement – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Samedi 16 avril 2022

Interdistrict – Campus de Morfondé – Horaire à définir

U13F

Mercredi 10 novembre 2021

Rassemblement sur convocation – Parc du Tremblay – Horaire à définir (*après-midi*)

Lundi 22 novembre 2021

Centre de Perfectionnement – District du Val-de-Marne – 19h00

Lundi 6 décembre 2021

Centre de Perfectionnement – District du Val-de-Marne – 19h00

6 autres dates seront définies lors de la deuxième partie de saison



PLANNING DES FORMATIONS 2021-2022

CFF1

U9 - Module 7-8 ans			U11 - Module 9-10 ans		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
07/10/2021	08/10/2021	REPORT	14/10/2021	15/10/2021	DISTRICT
18/11/2021	19/11/2021	CAP CHARENTON	25/11/2021	26/11/2021	VILLENEUVE AFC
06/01/2022	07/01/2022	DISTRICT	13/01/2022	14/01/2022	DISTRICT
03/02/2022	04/02/2022	CLUB	10/02/2022	11/02/2022	CLUB
14/04/2022	15/04/2022	DISTRICT	17/03/2022	18/03/2022	DISTRICT
U9 - Module 7-8 ans - (module Mineurs)			U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
24/02/2022	25/02/2022	CLUB	28/04/2022	29/04/2022	CLUB
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)			U11 - Module 9-10 ans - (module féminin)		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
21/02/2022	22/02/2022	CLUB	25/04/2022	26/04/2022	CLUB

CFF2

U13 - Module 11-12 ans			U15 - Module 13-14 ans		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
21/10/2021	22/10/2021	DISTRICT	15/11/2021	16/11/2021	BOISSY FC
02/12/2021	03/12/2021	DISTRICT	13/12/2021	14/12/2021	DISTRICT
20/01/2022	21/01/2022	CLUB	27/01/2022	28/01/2022	CLUB
17/02/2022	18/02/2022	DISTRICT	07/03/2022	08/03/2022	DISTRICT
24/03/2022	25/03/2022	CLUB	07/04/2022	08/04/2022	DISTRICT

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans			SEN - Module Seniors		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
29/11/2021	30/11/2021	CLUB	08/11/2021	09/11/2021	CLUB
24/01/2022	25/01/2022	CLUB	14/02/2022	15/02/2022	CLUB
19/04/2022	20/04/2022	CLUB	12/05/2022	13/05/2022	CLUB

MODULES COMPLÉMENTAIRES

Futsal Base -Module découverte-			Gardien de But -Module découverte-		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
09/12/2021	10/12/2021	CLUB	22/11/2021	23/11/2021	DISTRICT
24/05/2021	25/05/2021	CLUB	03/03/2022	04/03/2022	DISTRICT
Module U6-U7 - Module 5-6 ans			Animatrice Fédérale de Football		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
15/12/2021	15/12/2021	DISTRICT	26/03/2021	02/04/2021	DISTRICT + CLUB
05/05/2021	05/05/2021	DISTRICT	14/05/2021	21/05/2021	DISTRICT + CLUB

CERTIFICATIONS

CFF 1-2-3 (Septembre à Décembre)			CFF 1-2-3 (Janvier à Juin)		
Date Début	Date Fin	Localité	Date Début	Date Fin	Localité
04/12/2021	04/12/2021	DISTRICT	21/05/2022	21/05/2022	DISTRICT
			23/06/2022	23/06/2022	DISTRICT

Procès-Verbaux

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT

REUNION DU LUNDI 11 OCTOBRE 2021

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes GUILIANI Patricia, NAZICAL Marie-Ange et Virginie RANSOU et, MM. SAINT-ALBIN Maurice, GOURDOU Jean-Philippe, GRESSIEN Georges, NOYON Joël, MOUSTAMID Abdou, LEBERRE, Jean-Claude, LOPES Paulo,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absent excusé : M. FETOUS Lakhdar.

RAPPEL L'ENVOI DE COURRIERS :

Pour que les dossiers soient traités,

il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL

1°) - Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

1°) - Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club,

- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 – GROUPE – POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2°) - Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fffr, et à la technique@districtvaldemarne.fffr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT :

Par Courrier postal : **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

Tél : 01. 55. 96. 11. 00 (ACCUEIL)

(Technique : Driss 01.55.96.11.43 ou Hédi : 01.55.96.11.42).

3°) - Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et

n° de licence. Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2021.

Courrier club de Numéro d'affiliation 5..... du 19/09/2021.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ...

Responsable Monsieur.....Club x. Licence n°..... pour info : la Technique Monsieur...

U13

Courrier de BOISSY FC du 05/10/2021

BOISSY FC / VILLEJUIF US U13 (1 équipe) du 09/10/2021

Courrier tardif concernant l'horaire.

Courrier de CHOISY LE ROI AS du 05/10/20231

Suite à votre courrier :

Veuillez nous indiquer quel club qui ne s'est pas présenté en CRITERIUM **U12 - U13** ?

Car dans votre courrier, vous citez : le club de l'**HAY LES ROSES CA** alors que celui-ci n'est pas dans votre poule.

DIVERS

La Commission, surprise par le peu d'engagements en Challenge Régional U11, et Festival U13. Elle vous demande de confirmer le *nombre exact d'équipes engagées*.

<u>CLUBS</u>	Challenge Régional U11	Festival U13
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	1	0
ASOMBA	1	1
AVENIR SPORTIF D'ORLY	3	3
BOISSY F.C.	0	1
BONNEUIL S/MARNE C.S.	2	2
BRY F.C.	1	1
VITRY CA 94.2	2	0
CACHAN C.O.	1	0
CAUDACIENNE ENT.S.	1	1
CHAMPIGNY F.C. 94	2	0
CHARENTON C.A.P.	4	4
CHEVILLY LA RUE ELAN	2	3
CHOISY LE ROI A.S.	4	4
CRETEIL LUSITANOS F. US	1	4
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL	2	0
ENT.SANTENY MANDRES	1	2
FONTENAY SS/BOIS U.S.	1	4
FOOTBALL CLUB D'ALFORTVILLE	0	0
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES	0	0
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.	2	0
FRESNES A.A.S.	2	1
GENTILLY ATHLETIC CLUB	0	0
HAY LES ROSES C.A.	0	2
JOINVILLE R.C.	1	3
KREMLIN BICETRE C.S.A.	1	0
LIMEIL BREVANNES A.J.	0	4
LUSITANOS ST MAUR U.S.	0	1
MAISONS ALFORT F.C.	1	2
MAROLLES F.C.	0	0

NOGENT S/MARNE F.C.	1	0
NOISEAU STE S.	1	1
ORMESSON U.S.	2	2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A.	2	2
RUNGIS U.S.	0	2
ST MANDE F.C.	0	1
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.	0	4
SUCY F.C.	2	2
THIAIS F.C.	4	1
U. FOOTBALL CRETEIL	1	1
U. S. IVRY FOOTBALL	3	2
VAL DE FONTENAY AS	0	0
VALENTON FOOTBALL ACADEMY	0	2
VILLECRESNES U. S.	0	1
VILLEJUIF U.S.	2	2
VILLENEUVE ABLON U.S.	0	1
VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CHEMINOTS	2	2
VILLIERS S/MARNE ENT.S.	2	1
VINCENNOIS C.O.	3	0
VITRY E.S.	4	2
TOTAL DES EQUIPES :	65	72

ANNEXE FINANCIERE	
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème Tour, 2ème Tour Coupe VDM Futsal.	20,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 2ème Tour, 2ème Tour coupe VDM Futsal	30,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 3ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 3ème Tour.	40,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - Finale, Finale Coupe VDM Futsal.	50,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - Finale, Finale VDM Futsal.	75,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (défi foot interclubs.).	100,00 €
CR non-reçu des plateaux nouvelles pratiques.	50,00 €
Absence à la réunion annuelle Ecole de Foot.	25,00 €
Absence non-justifiée à une convocation.	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence.	8,00 €- au club
U6 / U7 : Compte rendu non-reçu.	10,00 €- au club
U8 / U9 : Forfait ou absence.	8,00 €- / équipe
U8 / U9 : Compte rendu non-reçu.	20,00 €- au club d'accueil
Licence manquante.	4,00 €- / licence
1er forfait - U11 / U13.	6,00 €- / Equipe
2ème forfait - U11 / U13.	8,00 €- / Equipe
3ème forfait - U11 / U13.	10,00 €- / Equipe
U10 / U11 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 €- au club recevant
U12 / U13 : Feuille de rencontre non-reçue.	20,00 €- au club recevant
Feuille de rencontre (retard, irrégulière, mal remplie...).	9,50 € / équipe
Disqualification G. BOULOGNE - 1er Tour.	15,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - 1er Tour.	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE - 2ème Tour.	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - 2ème Tour.	60,00 €
Disqualification G. BOULOGNE - Finale.	60,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE - Finale.	120,00 €
Disqualification Festival U13 et Challenge MERCIER - 1er Tour, 1er Tour Coupe VDM Futsal.	10,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et Challenge MERCIER - 1er Tour, 1er Tour Coupe VDM Futsal.	15,00 €

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS CHAMPIONNATS & COUPES

Réunion du Mardi 12 octobre 2021

Président : Monsieur COMBAL

Présents : Mmes POLICON, NYEMBMAL– MM. BOUSSARD, BRUNET, SOUISSI, TOUVENET, SAMBA, CHAMPION, LEFEUVURE.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match.

En raison du marathon de Paris 17 Octobre 2021, l'accès au stade Léo Lagrange de Vincennes sera fortement perturbé. Les matchs U11F et U13F Co Vincennes / FC Thiais sont reportés. Le Co Vincennes s'engage à prévenir les adversaires et demande au District de prévenir les arbitres des rencontres concernées.

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 16.1.4 du RSG du District

Les gardiens de but doivent porter des couleurs voyantes, autres que celles de leurs co-équipiers, adversaires ou arbitres.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

*- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat :
Amende 100.00 euros*

DEPARTEMENTALE « SENIORS »

CHAMPIONNAT SENIORS

23388950 – CACHAN ASC CO 1 / LE PERREUX FR 1 Seniors D1 du 17/10/21

La Commission reporte le match au 31/10/21 (Match en Coupe de France le même jour).

Avis aux clubs concernés.

23840537 – THIAIS 3 / CAUDACIENNE 2 Seniors D4.A du 10/10/21

Retour de la Commission des Calendriers du 07/10/21.

La Commission reporte le match au 31/10/21.

Avis aux clubs concernés.

23403617- ORMESSON US 2 / VALENTON CS Seniors D3.A du 10/10/21

Lecture de la feuille de match (Absence de l'équipe de VALENTON CS).

La Commission note le 2^{ème} forfait de VALENTON CS.

COUPE VDM SENIORS

Seniors et Amitié :

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	03 Octobre 2021	Tirage effectué
2 ^{ème} Tour	14 Novembre 2021	19 Octobre 2021
Cadrage	09 Janvier 2022	14 Décembre 2021
1/8 ^{ème} Finale	06 Mars 2022	08 Février 2022
¼ Finale	17 Avril 2022	A définir
½ Finale	26 Mai 2022	A définir
Finale	11et 12 Juin 2022	

23912603- KREMLIN BICETRE CSA 1 / BOSS TON FOOT Coupe VDM Seniors du 03/10/21

Lecture de la feuille de match (Absence de l'équipe de Boss Ton Foot).

La Commission enregistre le forfait de BOSS TON FOOT.

L'équipe de KREMLIN BICETRE CSA 1 est qualifiée pour la suite de la compétition.

COUPE CDM

CDM :

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
Cadrage	14 Novembre 2021	19 Octobre 2021
1/8 ^{ème} Finale	20 Février 2022	02 Février 2022
¼ Finale	17 Avril 2022	22 Mars 2022
½ Finale	26 Mai 2022	03 Mai 2022
Finale	12 Juin 2022	

CHAMPIONNAT ANCIENS

23824518- AS ESTORIL / FA VALENTON Anciens D4.A du 10/10/21

Courriel de Valenton du 8/10/21(Absence de l'équipe de l'AS ESTORIL).

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de l'AS ESTORIL.

COUPE ANCIENS

Anciens :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	17 Octobre 2021	28 Septembre 2021
2 ^{ème} Tour	14 Novembre 2021	19 Octobre 2021
Cadrage	09 Janvier 2022	14 Décembre 2021
1/8 ^{ème} Finale	06 Mars 2022	15 Février 2022
¼ Finale	17 Avril 2022	29 Mars 2022
½ Finale	26 Mai 2022	03 Mai 2022
Finale	12 Juin 2022	

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 17 OCTOBRE 2021 à 9H30 sur le terrain du premier nommé.

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB

24061461- CO VINCENNES / VETERANS DE BONNEUIL Coupe VDM Anciens du 17/10/2021

Courrier du CO Vincennes du 12/10/2021 (Marathon de Paris). **Prévenir vos adversaires pour l'accès difficile.**

CHAMPIONNAT + 45 ANS

23824710- SUCY FC / CHEVILLY LARUE + 45 ans Poule A du 10/10/2021

Courriel de CHEVILLY du 07/10/21 (problème de terrain)

La Commission demande aux deux clubs de trouver un accord pour jouer cette rencontre. Prévenir la Commission de la date souhaitée.

Courriel de BRY FC 13 du 11/10/21 +45 ANS Poule A

La Commission enregistre le *forfait général de l'équipe de FC BRY.*

Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.

Avis aux clubs concernés.

COUPE « + 45 Ans »

+ 45 Ans :	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} Tour	17 Octobre 2021	28 Septembre 2021
Cadrage	09 Janvier 2022	14 Décembre 2021
1/8 Finale	A définir	
¼ Finale	A définir	
½ Finale	26 Mai 2022	03 Mai 2022
Finale	12 Juin 2022	

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 17 OCTOBRE 2021 à 9H30 sur le terrain du premier nommé.

Un arbitre officiel sera désigné à la demande des clubs.

VOIR TIRAGE sur le site internet du District ou FOOTCLUB

24061433 – ENT. FONTENAYSIENNE / BRY FC 13 Coupe + 45 ans du 17/10/21

Compte-tenu du forfait général en championnat de FC Bry, **le match est annulé, l'équipe d'Ent. Fontenaysienne est qualifiée pour la suite de l'épreuve.**

CHAMPIONNAT + 55 ANS

Courriel non officiel de l'AMICALE CLUB 2000 pour engagement possible.

Dossier mis en attente.

CHAMPIONNAT FEMININES

24050307 – US VILLENEUVE ABLON 2 / MAISONS ALFORT FC Seniors Féminines D1 du 09/10/21

Courriel de l'US Villeneuve Ablon du 08/10/21

La Commission enregistre le 1^{er} forfait avisé de L'US Villeneuve Ablon 2.

DEPARTEMENTALE JEUNES

CHAMPIONNAT U18

23822814 – VITRY ES / VAL DE FONTENAY U18 D3 du 26/09/21

Lecture de la feuille de match.

La commission enregistre le 1^{er} forfait de l'équipe A S Val de Fontenay.

COUPE VDM U18

1^{er} Rappel : Demande de feuille de match

23962003 – CHEVILLY LA RUE / ECOLE PLESSEENNE du 03/10/21

U18 VDM :	Dates des Rencontres	Dates des tirages
1 ^{ER} tour	03 Octobre 2021	Tirage effectué
2 ^e me tour	14 novembre 2021	26 octobre 2021
Cadrage	09 janvier 2022	14 Décembre 2021
1/8 ^e me Finale	20 Février 2022	28 Janvier 2022
¼ Finale	17 Avril 2022	A définir
½ Finale	26 Mai 2022	A Définir
Finale	12 Juin 2022	

23962013 – AVS ORLY / FC BOISSY Coupe VDM U18 du 03/10/21

Compte tenu du forfait général du FC Boissy en championnat (PC du 05/10/21).

L'équipe de l'AVS ORLY qualifiée pour la suite de l'épreuve.

23962005 – CHARENTON CAP / VILLECRESNES US Coupe VDM U18 du 03/10/21

Lecture du rapport de l'arbitre, la commission enregistre le résultat du match.

Charenton qualifié pour la suite de l'épreuve et reste l'attente de la feuille de match

CHAMPIONNAT U16

23824383 – FC D'ALFORTVILLE 1 / JOINVILLE R.C. 4 U16 D4.B du 10/10/21

Courriel de FC D'Alfortville du 06/10/21.

La commission enregistre le 2^eme forfait avisé de l'équipe FC D'Alfortville.

23824251– FC D'ALFORTVILLE 2 / ORMESSON U S 2 U16 D4.B du 10/10/21

Courriel de FC D'Alfortville du 06/10/21.

La commission enregistre le 2^eme forfait avisé de l'équipe FC D'Alfortville.

23452388 – US ALFORTVILLE /FONTENAY US 1 U 16 D .1 du 26/09/21

Courriel de l'US Alfortville du 24/09/21

La commission enregistre le 1^{er} forfait de votre équipe.

COUPE U16 VDM et AMITIE

U16 VDM et AMITIE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	17 Octobre 2021	Tirage effectué
2 ^{eme} tour (VDM Nouveau)	14 novembre 2021	26 octobre 2021
Cadrage	09 Janvier 2022	14 Décembre 2021
1/8 ^{eme} Finale	06 Mars 2022	15 Février 2022
¼ Finale	17 Avril 2022	A définir
½ Finale	26 Mai 2022	A Définir
Finale	12 Juin 2022	

COUPE Amitié U16

24061368– CO VINCENNES 2 / RUNGIS 2 Coupe Amitié U16 du 17/10/21

Courriel du CO Vincennes du 12/10/21 (Marathon de Paris). **Prévenir vos adversaires pour l'accès difficile.**

COUPE U16 DISTRICT

U16 DISTRICT :

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	26 Novembre 2021	03 Novembre 2021
Cadrage	20 Février 2022	02 Février 2022
¼ Finale	17 Avril 2022	28 Mars 2022
½ Finale	26 Mai 2022	02 Mai 2022
Finale	12 Juin 2022	

CHAMPIONNAT U14

COURRIEL D'ASOMBA du 10/10/21 U14 D4.B

La commission enregistre le **forfait général de l'équipe.**

Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.

Avis aux clubs concernés.

23822426 – US LUSITANOS 3 / A C GENTILLY 1 U14 D4.C du 25/09/21

Dossier en retour de la Commission des Calendriers du 07/10/21.

La Commission programme ce match le 11/12/2021 à 16h00.

23822432 – US LUSITANOS 3 / BOISSY F C U14 D4.C. du 02/10/21

Dossier en retour de la Commission des Calendriers du 07/10/21.

La Commission programmera ce match à une date ultérieure.

Courriel de VAL DE FONTENAY AS de 11/10/21 U14 D2.B et U14 D4.A (dérogation annuelle)

Demande de dérogation pour jouer ses **matchs à domicile à 16h30 au Stade Pierre Coubertin à Fontenay/Bois.**

Accord de la commission. *Avis aux clubs concernés.*

Courriel de l'US CRETEIL LUSITANOS du 11/10/21 U14 D3.B (dérogation annuelle)

Demande de dérogation pour jouer ses **matchs à domicile à 16h00.**

PARC DES SPORTS PLAINE SUD – TERRAIN N°18 – CHEMIN DES BŒUFS 94000 CRETEIL.

Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

COUPE U14 VDM et AMITIE

U14 VDM et AMITIE

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	23 Octobre 2021	Tirage effectué
Cadrage	08 Janvier 2022	14 Décembre 2021
1/8 ^{ème} Finale	05 Mars 2022	15 Février 2022
¼ Finale	16 Avril 2022	A définir
½ Finale	26 Mai 2022	A Définir
Finale	11 Juin 2022	

COUPE Amitié U14

24110666 - US LUSITANOS 3 / C A VITRY 3 Coupe Amitié U14

Compte tenu de l'inscription tardive de l'US Lusitanos 3 en championnat

La commission programme ce match le 24/10/2021 à 16h00.

Prévenir vos adversaires.

COUPE U14 DISTRICT

U14 « DISTRICT » :

	<u>Dates des Rencontres</u>	<u>Dates des tirages</u>
1 ^{ER} tour	06 Novembre 2021	19 Octobre 2021
Cadrage	05 Mars 2022	15 Février 2022
¼ Finale	23 Avril 2022	28 Mars 2022
½ Finale	26 Mai 2022	03 Mai 2022
Finale	11 Juin 2022	

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 11/10/2021

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme POLICON – M. TAVENOT – M. ALVES

Assiste : M. KATANGA

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JEUNES

U14– D3.A

CHEVILLY LARUE ELAN 1 / O. PARIS ESPOIR 1

du 02/10/2021

La Commission,
Met le dossier en délibéré.

FUTSAL

FUTSAL SENIORS – D1

NOGENT US 94 FUTSAL (2) / VISIO NOVA (2)

Du 02/10/2021

Courriel en date du 04 octobre 2021 du Club de NOGENT US 94 sur la participation et la qualification du joueur BAKLOUTI Kévin Lic. : N°2543790581 du Club de VISIO NOVA ne possédant pas 4 jours francs de qualification.

La commission reste dans l'attente de la feuille de match FMI ou papier pour sa réunion du 18/10/2021.

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Mardi 12 octobre 2021

Président : M. J.J FOPPIANI

Présents : MM. F.DIAZ - A.BELOUFA – H.CHAMPION

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

Attestation municipale de mise à disposition des installations

582116 ULTRA FUTSAL CLUB 94 :

Réception de l'attestation Municipale de mise à disposition du gymnase la Halle des sports Rabelais, le mardi de 20h00 à 22h 00.

560475 VERS L'AVANT

Réception de l'attestation municipale Gymnase Paul Eluard le samedi à 12h à 14h en alternance avec l'ASC Vitry.

FUTSAL D1

23974497 : CAL 94 FUTSAL – MAISONS ALFORT FC 2 Futsal D1 du 02/10/21

Reprise du dossier (PV du 05/10/21) indisponibilité du gymnase jusqu'au 17 octobre 2021 qui a été réquisitionné pour permettre un hébergement d'urgence.

La commission reporte la rencontre au 30/10/2021.

FUTSAL D2

24062317 : VILLENEUVE ABLON US / VERS L'AVANT Futsal D2. du 08/10/2021

Courriel de Villeneuve Ablon US du 08/10/2021. (2 matchs sur même terrain même heure – Match Championnat Féminines Ligue prioritaire).

La Commission fixe la rencontre au 29/10/21.

24062318 : BOISSY UJ 1 / CHEVILLY LARUE ELAN 1 Futsal D2. du 09/10/2021

Accord des deux clubs via Footclubs pour reporter la rencontre mi-décembre.

La Commission refuse la date proposée (trop tardive) et fixe la rencontre au 30/10/2021.

Rappel : Conformément au règlement, pour disputer des rencontres de championnat Futsal du District du Val de Marne, il est nécessaire d'avoir au moins 8 licences enregistrées.

582553 – Courriel de VSG Futsal du 12/10/21

La Commission note que leurs rencontres auront lieu au *Gymnase ROLLAND GARROS, Rue Rolland GARROS – 94190 Villeneuve Saint-Georges, le VENDREDI à 20H00.*

Avis aux clubs concernés.

580485 – Courriel de Villeneuve Ablon US du 11/10/21

La Commission note que leurs rencontres auront lieu au *Gymnase Anne Franck à Villeneuve le Roi, le SAMEDI à 12H45.*

Avis aux clubs concernés.

Informations

**A compter de ce jour, la Commission Futsal aura lieu tous les lundis.
Merci de nous transmettre vos demandes de modifications ou vos
informations le lundi midi au plus tard.**

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

REUNION DU 13 OCTOBRE 2021

RAPPEL :

CATEGORIES ET DIVISIONS CONCERNEES PAR LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)
POUR LA SAISON

2021 / 2022 : Toutes les compétitions hors Critériums +45 Ans et +55 Ans

-La Commission des calendriers fixe des rencontres à des dates précises, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la Commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Si recours à une feuille de match papier, après la rencontre, sachez que le club recevant a l'obligation de garder une copie de la feuille de match (scanner, prendre une photo, photocopier...). Cela évitera que la Commission donne match perdu au club recevant après 2 appels de feuille de match manquante (article 13.2 des RSG du District du 94).

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

Avis aux CLUBS !

Les matchs remis seront **REPORTES** à nouvelle date par la
Commission d'Organisation des Compétitions

FORFAITS GENERAUX & DESENGAGEMENTS AVANT DEBUT DES COMPETITIONS

SENIORS D4.B : VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL (1)
U18 D3.A : BOISSY FC
U18 D3.B : SFC CHENNEVIERES (1)
ST MAUR VGA US (3)
LIMEIL BREVANNES AJ (2)
U16 D3.A : ALFORTVILLE US (2)
U16 D4.B : LIMEIL BREVANNES AJ (2)
VILLENEUVE ABLON US
CHEVILLY LARUE
U14 D3.B : ALFORTVILLE US (2)
U14 D4.A : CHENNEVIERES SFC (1)
U14 D4.D : CHOISY AS (4)
CDM D2 : LIMEIL BREVANNES AJ (5)
Anciens D3 : TREMBLAY AJ (11)
Anciens +45 Ans. B : SFC CHENNEVIERES (11)
FONTENAY US (12)
Anciens +45 Ans. C : VITRY ES (12)

MATCHS REPORTES A UNE DATE ULTERIEURE

U14 D4.C :

- LUSITANOS US (3) / BOISSY FC du 02/10/2021

Une nouvelle date sera fixée pour ces rencontres par la Commission des Compétitions.

CALENDRIERS DERNIERES DIVISIONS Consultable sur internet et Foot Club

Il reste des places dans les dernières divisions, les Clubs qui le souhaitent peuvent adresser un mail pour intégrer un groupe.

RAPPEL : CALENDRIER FEMININE D1

Le Calendrier de la D1 Féminines est consultable sur Foot Club.

Début des Compétitions : **09 Octobre 2021**

Attention, avis aux Clubs : VILLENEUVE ABLON CO (2) est inclus dans le calendrier « Hors Championnat »

CALENDRIERS – COURRIERS CLUBS

Courrier de BRY FC :

Demande d'intégration d'une 2ème équipe + 55 Ans. A ce jour pas de disponibilité, en cas d'un Forfait Générale, celle-ci serait intégrée, sinon pour la phase 2.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

1^{er} Appel de Feuille de Match Manquantes :

U18 D2 POULE B : THIAIS FC 1 – ST MAUR VGA 2 n°23451279 du 26/09/2021

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Article 44-3 du règlement sportif général - Non utilisation de la feuille de match informatisée. Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : avertissement
 - En cas de 2^{ème} non utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois, à compter de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée en annexe 2 du RSG du District du Val de Marne
 - En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.
- ➔ Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 ans et + 55 ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée (FMI). Le club fautif (recevant et/ou visiteur) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes :
- En cas de 1^{ère} non utilisation : **avertissement**
 - En cas de 2^{ème} non utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 EUROS**
 - En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI (au 07/10/2021) :

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non-utilisation (avertissement)	2 ^{ème} non-utilisation (amende 100€)	3 ^{ème} non-utilisation (match perdu par pénalité)
U14 D4 Kremlin CSA Nogent FC FC D'Alfortville	25/09/2021 25/09/2021 02/10/2021		
U16 D4 Charenton	26/09/2021		
U16 D3 Le Perreux Créteil UF	26/09/2021 26/09/2021		
U16 D1 US Fontenay	26/09/2021		
U18 D3 Créteil FU	26/09/2021		
U18 D2 St Maur VGA	26/09/2021		
SENIORS D4 Arceuil Lusitanos St Maur Vers l'Avant	26/09/2021 26/09/2021 26/09/2021		
SENIORS D3 Villiers ES	26/09/2021		
CDM D2 Villeneuve AFC Arcueil	26/09/2021 26/09/2021		
ANCIENS D4 Marolles FC D'Alfortville	26/09/2021 26/09/2021		
ANCIENS D3 Paris Lisbonne	26/09/2021		
ANCIENS D2 Kremlin	26/09/2021		

ANNEXES

Club :	521869	ALFORTVILLE US						
Dossier :	19622367	du	07/10/2021	U16 D1 (94)/ Phase Unique	Poule U	23452388	26/09/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			05/10/2021	05/10/2021		40,00€

Club :	530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL						
Dossier :	19650452	du	13/10/2021	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	23824844	10/10/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			19/10/2021	19/10/2021		9,50€

Club :	860961	ASSOCIATION SPORTIVE ESTORIL						
Dossier :	19650514	du	13/10/2021	Anciens D4 (94)/ Phase 1	Poule U	23824518	10/10/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	95	2eme Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	95	Amende : 2eme Forfait			12/10/2021	12/10/2021		40,00€

Club :	560707	BOSS TON FOOT						
Dossier :	19650511	du	13/10/2021	Coupe Vdm Seniors (94)/ Phase 1	Poule Unique	23912603	03/10/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	95	2eme Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	95	Amende : 2eme Forfait			12/10/2021	12/10/2021		40,00€

Club :	520523	ST MANDE F.C.						
Dossier :	19648535	du	11/10/2021	Anciens D2 (94)/ Phase Unique	Poule A	23453855	26/09/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			12/10/2021	12/10/2021		9,50€
Dossier :	19648539	du	11/10/2021	Seniors D4 (94)/ Phase Unique	Poule A	23840538	26/09/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			12/10/2021	12/10/2021		9,50€

Club :	535208	VAL DE FONTENAY AS						
Dossier :	19650670	du	13/10/2021	U18 D3 (94)/ Phase Unique	Poule A	23822814	26/09/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	94	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	94	Amende : 1er Forfait			12/10/2021	12/10/2021		40,00€
Dossier :	19651185	du	14/10/2021	U14 D2 (94)/ Phase Unique	Poule B	23735094	09/10/2021	
Personne :	C.D - DISCIPLINE							
Motif :	91	Feuille En Retard			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	91	Amende : Feuille En Retard			19/10/2021	19/10/2021		9,50€

Total Général :	198,00€
-----------------	---------